
**Performance énergétique des
bâtiments — Indicateurs, exigences,
appréciations et certificats —**

**Partie 1:
Aspects généraux et application à la
performance énergétique globale**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

*Energy performance of buildings — Indicators, requirements, ratings
and certificates —*

*Part 1: General aspects and application to the overall energy
performance*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 52003-1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Symboles et indices	9
4.1 Symboles.....	9
4.2 Indices.....	9
5 Description du document	9
5.1 Bref aperçu du document.....	9
5.2 Critères de sélection parmi les options possibles.....	10
5.3 Données d'entrée et de sortie des nouvelles méthodes de calcul.....	10
5.3.1 Généralités.....	10
5.3.2 Données d'entrée.....	10
5.3.3 Données de sortie.....	11
6 Relation entre les caractéristiques, indicateurs, exigences, notations et certification PEB	11
7 Caractéristiques de performance énergétique et leurs indicateurs	12
7.1 Généralités.....	12
7.2 Normation par rapport à la taille du bâtiment.....	12
7.3 Performances énergétiques et leurs indicateurs.....	13
7.3.1 Performance énergétique globale.....	13
7.3.2 Performances énergétiques partielles.....	13
7.4 Ratios des grandeurs identiques/similaires en tant qu'indicateurs de performance énergétique.....	14
8 Ajustement relatif aux exigences et aux notations	15
8.1 Deux approches.....	15
8.2 Caractéristiques du projet pour un ajustement.....	16
9 Exigences de performance énergétique	17
9.1 Généralités.....	17
9.2 Choix de la combinaison d'exigences.....	18
9.3 Exigences à valeur constante ou variable.....	18
9.4 Rigueur effective.....	18
9.5 Modèle de rapport de la performance énergétique globale.....	19
10 Notation PEB	19
10.1 Généralités.....	19
10.2 Procédures de notation PEB.....	19
10.3 Valeurs de référence.....	21
10.3.1 Généralités.....	21
10.3.2 Exigence en tant que principale valeur de référence.....	21
10.3.3 Parc immobilier en tant que référence.....	21
11 Certificat de performance énergétique	22
11.1 Généralités.....	22
11.2 Contenu de la procédure de certification de la performance énergétique d'un bâtiment.....	22
11.3 Contenu du certificat de performance énergétique.....	24
11.3.1 Généralités.....	24
11.3.2 Modèle de représentation graphique par défaut.....	24
11.4 Recommandations.....	25
12 Contrôle de la qualité	25

13	Vérification de conformité	25
Annexe A (normative)	Données d'entrée et fiche technique pour la sélection de la méthode — Modèle	26
Annexe B (informative)	Données d'entrée et fiche technique pour la sélection de la méthode — Choix par défaut	31
Bibliographie		37

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 52003-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 163, *Performance thermique et utilisation de l'énergie en environnement bâti*, en collaboration avec le comité technique ISO/TC 205, *Conception de l'environnement intérieur des bâtiments*, et le Comité technique CEN/TC 89, *Performance thermique et utilisation de l'énergie en environnement bâti*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette première édition de l'ISO 52003-1 annule et remplace l'ISO 16343:2013 qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les révisions éditoriales nécessaires ont été effectuées pour satisfaire aux exigences applicables à chaque norme PEB.

Le contenu de l'ISO 16343 a été considérablement remanié, mais l'on a veillé à ne pas supprimer toute information initiale de fond; toutefois, le texte initial a parfois fait l'objet d'une restructuration et d'une reformulation conséquentes et de l'ajout d'un nouveau contenu. Le texte initial a été divisé en deux parties: une norme et un Rapport technique informatif.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 52003 est disponible sur le site Web de l'ISO.

Introduction

Le présent document fait partie d'une série visant à l'harmonisation internationale de la méthodologie d'évaluation de la performance énergétique des bâtiments. Cette série est appelée «ensemble de normes PEB».

Toutes les normes PEB suivent des règles spécifiques pour assurer leur cohérence globale, leur univocité et leur transparence.

Toutes les normes PEB offrent une certaine souplesse en ce qui concerne les méthodes, les données d'entrée nécessaires et des références à d'autres normes PEB, par l'introduction d'un modèle normatif à l'[Annexe A](#) et à l'[Annexe B](#) avec des choix par défaut indiqués à titre informatif.

Pour l'utilisation correcte du présent document, un modèle normatif est donné à l'[Annexe A](#) afin de préciser ces choix. Les choix par défaut indiqués à titre informatif sont fournis à l'[Annexe B](#).

Le principal groupe cible du présent document sont les architectes, les ingénieurs et les autorités de réglementation).

Utilisation par ou pour les autorités de réglementation: Dans le cas où le document est utilisé dans le cadre des exigences légales nationales ou régionales, des choix obligatoires peuvent être donnés au niveau national ou régional pour ces applications spécifiques. Ces choix (les choix par défaut indiqués à titre informatif issus de l'[Annexe B](#) ou des choix adaptés aux besoins nationaux/régionaux, mais en tout cas suivant le modèle de l'[Annexe A](#)) peuvent être mis à la disposition comme annexe nationale ou comme document séparé (par exemple légal) (fiche de données nationale).

NOTE 1 Par conséquent dans ce cas:

- les autorités de réglementation spécifieront les choix;
- l'utilisateur individuel appliquera le document pour évaluer la performance énergétique d'un bâtiment et ainsi utiliser les choix effectués par les autorités de réglementation.

Les sujets abordés dans le présent document peuvent être soumis à une réglementation publique. La réglementation publique sur les mêmes sujets peut remplacer les valeurs par défaut fournies à l'[Annexe B](#). La réglementation publique sur les mêmes sujets peut même, pour certaines applications, remplacer l'utilisation du présent document. Les exigences légales et les choix ne sont généralement pas publiés sous forme de normes mais plutôt sous forme de documents juridiques. Afin d'éviter des doubles publications et une mise à jour difficile des documents en double, l'annexe nationale peut se référer aux textes juridiques lorsque des choix nationaux ont été faits par les autorités publiques. Des annexes nationales ou des fiches de données nationales différentes sont possibles pour des applications différentes.

Il est prévu, si les valeurs par défaut, les choix et les références à d'autres normes PEB à l'[Annexe B](#) ne sont pas respectés en raison de réglementations, de politique ou de traditions nationales, que:

- les autorités nationales ou régionales préparent des fiches de données contenant les choix et les valeurs nationales ou régionales, selon le modèle de l'[Annexe A](#). Dans ce cas, une annexe nationale (par exemple NA) est recommandée, contenant une référence à ces feuilles de données;
- ou, par défaut, l'organisme national de normalisation examinera la possibilité d'ajouter ou d'inclure une annexe nationale en accord avec le modèle de l'[Annexe A](#), conformément aux documents juridiques qui donnent des valeurs et des choix nationaux ou régionaux.

D'autres groupes cibles correspondent aux parties souhaitant motiver leurs hypothèses en classant la performance énergétique des bâtiments d'un parc immobilier dédié.

De plus amples informations sont fournies dans le Rapport technique (ISO/TR 52003-2) accompagnant le présent document.

Les indicateurs de Performance Énergétique du Bâtiment (PEB) globale ou partielle, c'est-à-dire les résultats quantitatifs des évaluations PEB, peuvent être utilisés à différentes fins:

- 1) exigences: pour établir des exigences publiques ou privées concernant la performance énergétique des bâtiments;
- 2) décisions: pour faciliter les décisions ou actions dans le domaine privé ou public;
- 3) information et communication: pour les concepteurs de bâtiments, les propriétaires, les exploitants, les utilisateurs, les décideurs politiques et les citoyens (en tant que vendeurs ou copropriétaires, ou en tant qu'acquéreurs ou locataires).

Le présent document et l'ISO/TR 52003-2 traitent de plusieurs de ces utilisations, qui peuvent être décrites de façon générique comme le post-traitement du résultat des méthodes d'évaluation PEB (voir [5.1](#)).

La norme actuelle (normative), c'est-à-dire le présent document, est principalement axée sur les concepts et relations fondamentaux et sur les actions devant être entreprises. Le Rapport technique associé (informatif), c'est-à-dire l'ISO/TR 52003-2, fournit des informations supplémentaires détaillées pour aider les acteurs à réaliser une mise en œuvre judicieuse. Pour une compréhension optimale, il est donc recommandé de lire ces deux documents en parallèle, article par article.

Le présent document et l'ISO/TR 52003-2 sont complétés par:

- l'ISO 52018-1 et l'ISO/TR 52018-2 qui traitent d'exigences de PEB partielle relatives au bilan énergétique thermique et aux éléments de l'enveloppe du bâtiment; et
- les normes PEB du CEN qui traitent du même sujet pour les systèmes techniques spécifiques du bâtiment desservant des types spécifiques d'utilisation de l'énergie (tels que le chauffage, le refroidissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage).

Une grande partie du contenu de ces textes peut être similaire à celui rencontré dans le domaine. Cependant, une décision a été prise pour documenter également des considérations de base dans le but de fournir des informations exhaustives à toute partie intéressée, y compris aux novices dans le domaine. Les textes servent donc en partie de «mémoire institutionnelle». Le but est de contribuer à des choix bien informés, ainsi qu'à toute révision ultérieure d'une réglementation (choix de la combinaison d'éléments et d'indicateurs PEB, exigences concernant les valeurs variables ou constantes et/ou références de notation, sévérité réelle des exigences).

Le [Tableau 1](#) indique la position relative du présent document dans l'ensemble de normes PEB dans le cadre de la structure modulaire donnée dans l'ISO 52000-1.

NOTE 2 Le même tableau figure dans l'ISO/TR 52000-2 avec, pour chaque module, le numéro des normes PEB correspondantes et les rapports techniques associés qui sont publiés ou en cours d'élaboration.

Les modules représentent des normes PEB, bien qu'une norme PEB puisse couvrir plus d'un module et qu'un module puisse être couvert par plusieurs normes PEB, par exemple une méthode simplifiée et détaillée respectivement. Voir également [l'Article 2](#) et les [Tableaux A.1](#) et [B.1](#).

Tableau 1 — Position du présent document (en l'occurrence M1-4) dans la structure modulaire de l'ensemble de normes PEB

Sous-module	Globale		Bâtiment (en tant que tel)		Systèmes techniques de bâtiment									
	Descriptions		Descriptions		Descriptions	Chauf-fage	Refroi-disse-ment	Venti-lation	Humi-difica-tion	Dés-humi-difica-tion	Eau chaude sanitaire	Éclairage	Auto-matisa-tion et régula-tion du bâti-ment	PV, vent, etc.
sub1		M1		M2		M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
1	Généralités		Généralités		Généralités									
2	Termes et définitions communs; symboles, unités et indices		Besoins énergétiques du bâtiment		Besoins								a	
3	Applications		Conditions intérieures (libres) sans système		Charge et puissance maximales		—							
4	Manières d'exprimer la performance énergétique	ISO 52003-1	Manières d'exprimer la performance énergétique		Manières d'exprimer la performance énergétique		—							
5	Catégories de bâtiment et limites du bâtiment		Transfert thermique par transmission		Émission et régulation									
6	Occupation du bâtiment et conditions de fonctionnement		Transfert thermique par infiltration et ventilation		Distribution et régulation									
7	Agrégation des services énergétiques et vecteurs énergétiques		Apports de chaleur internes		Stockage et régulation									
8	Zonage du bâtiment		Apports solaires		Génération et régulation									
9	Performance énergétique calculée		Dynamique du bâtiment (masse thermique)		Répartition de la charge et conditions de fonctionnement									

Tableau 1 (suite)

Sous-module	Globale		Bâtiment (en tant que tel)		Systèmes techniques de bâtiment									
	Descriptions		Descriptions		Descriptions	Chauffage	Refroidissement	Ventilation	Humidification	Dés-humidification	Eau chaude sanitaire	Éclairage	Automatisation et régulation du bâtiment	PV, vent, etc.
sub1		M1		M2		M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
10	Performance énergétique mesurée		Performance énergétique mesurée		Performance énergétique mesurée									
11	Contrôle		Contrôle		Contrôle									
12	Manières d'exprimer le confort intérieur				Systèmes de gestion technique du bâtiment (GTB)									
13	Conditions environnementales externe													
14	Calculs économiques													

^a Les modules grisés ne sont pas applicables.

[ISO 52003-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 52003-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-2372f6da960e/iso-52003-1-2017>

Performance énergétique des bâtiments — Indicateurs, exigences, appréciations et certificats —

Partie 1: Aspects généraux et application à la performance énergétique globale

1 Domaine d'application

L'ensemble de normes d'évaluation PEB produit un grand nombre d'indicateurs de PEB globale et partielle comme données de sortie. Le présent document donne aux parties privées et aux autorités de réglementation (et à toutes les parties intéressées impliquées dans le processus de réglementation) un aperçu général de la manière de faire bon usage de ces données de sortie à différentes fins (post-traitement).

Le présent document décrit la relation entre les indicateurs PEB, les exigences PEB et les notations PEB, et discute de l'importance de valeurs ajustées spécifiques au projet comme exigence ou référence pour certains indicateurs PEB. Le présent document contient également une paire d'étiquettes PEB possibles et énumère les différentes étapes à suivre lors de l'établissement d'un programme de certification PEB.

Le présent document fournit des tableaux normalisés permettant de consigner de manière structurée et transparente les choix qui doivent être adoptés par rapport aux exigences de PEB globale. Les tableaux ne sont pas restrictifs, permettant ainsi une totale souplesse réglementaire. Le document ne fournit pas de tels tableaux pour les exigences de PEB partielle (liées à la structure ou aux systèmes techniques des bâtiments), car celles-ci sont traitées dans d'autres documents.

NOTE Le Tableau 1 de l'Introduction indique la position relative du présent document dans la série de normes PEB dans le contexte de la structure modulaire définie dans le présent document.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 7345:2017, *Isolation thermique — Grandeurs physiques et définitions*

ISO 52000-1:2017, *Performance énergétique des bâtiments — Évaluation globale de la PEB — Partie 1: Cadre de travail général et procédures*

NOTE Les références par défaut à des normes PEB différentes de l'ISO 52000-1 sont identifiées par le numéro de code du module PEB et données à l'Annexe A (modèle normatif dans le Tableau A.1) et l'Annexe B (choix par défaut indiqué à titre informatif dans le Tableau B.1).

EXEMPLE Numéro de code de module PEB: M5-5 ou M5-5.1 (si le module M5-5 est subdivisé) ou M5-5/1 (s'il est fait référence à un article spécifique des documents traitant de M5-5).

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 7345 et l'ISO 52000-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

NOTE Les termes de l'ISO 52000-1 qui sont indispensables à la compréhension du présent document sont repris ci-dessous.

3.1 Bâtiment

3.1.1 objet évalué

bâtiment, partie d'un bâtiment ou portefeuille de bâtiments, objet de l'évaluation de la performance énergétique

Note 1 à l'article: L'objet évalué comprend l'ensemble des espaces et des systèmes techniques susceptibles de contribuer à l'évaluation de la performance énergétique ou d'influer sur cette dernière.

Note 2 à l'article: L'objet évalué peut comprendre une ou plusieurs unités de bâtiment, si celles-ci ne font pas individuellement l'objet d'une évaluation de la performance énergétique.

Note 3 à l'article: Il est possible de faire la distinction entre, par exemple, un bâtiment conçu, un bâtiment neuf après construction, un bâtiment existant en phase d'utilisation et un bâtiment existant après une rénovation importante.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.1]

3.1.2 bâtiment

ensemble comprenant le bâti, l'enveloppe et tous les systèmes techniques du bâtiment, dans lequel de l'énergie est utilisée afin de conditionner l'environnement intérieur, de fournir de l'eau chaude sanitaire et d'assurer l'éclairage ainsi que d'autres services liés à l'usage du bâtiment

Note 1 à l'article: Le terme se rapporte au bâtiment physique dans son ensemble ou à toutes les parties de celui-ci comprenant au moins les espaces et les systèmes techniques du bâtiment pertinents pour l'évaluation de la performance énergétique.

Note 2 à l'article: Les parties d'un bâtiment peuvent être physiquement séparées, mais sont situées sur le même site de bâtiment. Par exemple: une cantine, une loge de gardien ou une ou plusieurs salles de classe d'une école dans une partie détachée d'un bâtiment, ou un espace essentiel dans un logement (chambre par exemple).

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.2]

3.1.3 catégorie de bâtiment catégorie d'unité

classification des bâtiments et/ou des unités de bâtiment en fonction de leur usage principal ou de leur statut particulier, dans le but de pouvoir différencier les procédures d'évaluation de la performance énergétique et/ou les exigences en matière de performance énergétique

EXEMPLE bâtiments officiellement protégés comme faisant partie d'un environnement classé ou en raison de leur valeur architecturale ou historique spécifique, bâtiments servant de lieux de culte et utilisés pour des activités religieuses, bâtiments résidentiels, (a) maisons individuelles de différents types; (b) immeubles d'appartements; (c) bureaux; (d) établissements d'enseignement; (e) hôpitaux; (f) hôtels et restaurants; (g) installations sportives; (h) bâtiments abritant des services de vente en gros et au détail; (i) centre de données; (j) autres types de bâtiments consommateurs d'énergie.

Note 1 à l'article: La réglementation sur le bâtiment fait souvent une distinction entre les catégories de bâtiment.

Note 2 à l'article: La catégorie de bâtiment, par exemple, peut déterminer si l'évaluation de la performance énergétique est obligatoire (elle ne l'est pas, par exemple, pour les bâtiments religieux ou historiques) et quelles sont les exigences de performance énergétique minimale (par exemple pour les bâtiments neufs); dans certains pays, la performance énergétique mesurée d'un bâtiment est spécifiée pour des catégories de bâtiment spécifiques (par exemple, immeubles d'habitation ou grands bâtiments publics), etc. Un autre type de catégorisation fait la distinction entre les bâtiments neufs, existants et rénovés.

Note 3 à l'article: De nombreux bâtiments ou unités de bâtiment d'une catégorie (d'utilisation) donnée contiennent des espaces de différentes catégories (d'utilisation); par exemple, un immeuble de bureaux peut contenir un restaurant; voir 3.1.17 définition de la catégorie d'espace.

Note 4 à l'article: L'affectation d'une catégorie de bâtiment peut également avoir un impact important sur d'autres parties des réglementations en matière de construction, par exemple sur la sécurité (par exemple issues de secours, résistance du plancher) ou la qualité de l'environnement intérieur (par exemple débit minimal de ventilation).

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.3]

3.1.4 élément de bâtiment

composant intégré des systèmes techniques d'un bâtiment ou de la structure d'un bâtiment

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.43]

3.1.5 structure du bâtiment bâti

tous les éléments physiques d'un bâtiment, à l'exclusion des systèmes techniques du bâtiment

EXEMPLE Toits, murs, planchers, portes, portails et cloisons intérieures. Elle comprend des éléments situés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enveloppe thermique, y compris l'enveloppe thermique elle-même.

Note 1 à l'article: Il comprend des éléments situés à l'intérieur et à l'extérieur de l'enveloppe thermique, y compris l'enveloppe thermique elle-même.

Note 2 à l'article: Elle détermine le transfert thermique, l'étanchéité à l'air de l'enveloppe thermique et la (quasi-totalité de la) masse thermique du bâtiment (hormis celle du mobilier et des systèmes techniques du bâtiment). L'enveloppe crée également l'étanchéité au vent et à l'eau du bâtiment. La structure du bâtiment est parfois décrite comme le bâtiment en tant que tel, c'est-à-dire le bâtiment sans aucun système technique.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.5]

3.1.6 portefeuille de bâtiments

ensemble de bâtiments et de systèmes techniques de bâtiment communs dont la performance énergétique est déterminée en tenant compte de leurs interactions mutuelles

Note 1 à l'article: Un exemple d'équipement commun est un système de production d'énergie (panneaux photovoltaïques, éolienne, unité de cogénération, chaudière, etc.) desservant le portefeuille de bâtiments.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.6]

3.1.7 zone thermique du bâtiment zone thermique

espace intérieur dont les conditions thermiques sont supposées suffisamment uniformes pour permettre le calcul d'un bilan thermique selon la méthode indiquée dans la norme PEB relative au module M2-2

Note 1 à l'article: La norme PEB relative au module M2-2 est l'ISO 52016-1.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.7]

3.1.8

unité de bâtiment

section, étage ou appartement dans un bâtiment qui est conçu ou modifié pour être utilisé séparément du reste du bâtiment

EXEMPLE Un magasin dans un centre commercial, un appartement dans un immeuble d'habitation ou des bureaux à louer dans un immeuble de bureaux

Note 1 à l'article: L'unité de bâtiment peut être l'objet évalué.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.8]

3.1.9

surface de plancher de référence

surface de plancher utilisée comme dimension de référence

Note 1 à l'article: Voir la définition d'une dimension de référence.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.12]

3.1.10

dimension de référence

mesure appropriée pour la normation de la performance énergétique globale ou partielle et des exigences en matière de performance énergétique en fonction de la taille du bâtiment ou de la partie de bâtiment et pour la comparaison à des référentiels

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.13]

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.1.11

catégorie d'espace

classification des espaces de bâtiment en lien avec un ensemble spécifique de conditions d'utilisation

EXEMPLE Bureaux, espace de restauration, hall d'entrée, toilettes, espace de vie, salle de réunion, boutique, chambre résidentielle, parking couvert, cage d'escalier intérieure chauffée, cage d'escalier intérieure non chauffée, etc.

Note 1 à l'article: La catégorie d'espace est pertinente pour le calcul de l'évaluation de la performance énergétique et pour la définition de la dimension de référence.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.14]

3.1.12

surface de l'enveloppe thermique

surface totale de tous les éléments d'un bâtiment contenant des espaces climatisés dans lesquels de l'énergie thermique est transférée, directement ou indirectement, vers ou depuis l'environnement extérieur

Note 1 à l'article: La surface de l'enveloppe thermique dépend des dimensions utilisées: intérieures, intérieures totales ou extérieures.

Note 2 à l'article: La surface de l'enveloppe thermique l'aire vers des bâtiments contigus; voir l'ISO 13789.

Note 3 à l'article: La surface de l'enveloppe thermique peut jouer un rôle dans la manière d'exprimer la performance énergétique globale et partielle, et les exigences en matière de performance énergétique ainsi que dans la comparaison à des référentiels.

[SOURCE: ISO 13789:2017^[1], 3.9 — modifiée par l'ajout des notes à l'article 2 et 3]]

3.1.13**surface de plancher utile**

<pour l'évaluation de la PEB> surface de plancher d'un bâtiment requise comme paramètre pour quantifier des conditions spécifiques d'utilisation qui sont exprimées par unité de surface de plancher et pour l'application des simplifications, du zonage et des règles de (ré)attribution

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.1.18]

3.2 Conditions intérieures et extérieures**3.2.1****conditions d'utilisation**

exigence et/ou restriction concernant l'utilisation d'une catégorie d'espace d'un bâtiment, liée aux services pour l'évaluation de la performance énergétique et/ou aux conditions aux limites

EXEMPLE Point de consigne de chauffage, point de consigne de refroidissement, débit minimal de ventilation lié à la qualité de l'air, besoins nets en eau chaude sanitaire (par exemple par m² de surface de plancher ou par personne), niveaux d'éclairage, apports de chaleur internes, etc.; y compris la distribution dans le temps (fonctionnement). Le cas échéant, les valeurs sont basées sur le nombre d'occupants par m² et par type d'espace de bâtiment.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.2.1]

3.3 Performance énergétique**3.3.1****énergie réelle mesurée**

énergie mesurée sans correction (pour tenir compte du climat et de l'utilisation standard)

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.5.1]

[ISO 52003-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b379c06a-6852-4503-9aca-237285da960e/iso-52003-1-2017)

3.3.2**performance énergétique après construction**

performance énergétique calculée à l'aide des données relatives au bâtiment après construction (avant ou durant le fonctionnement) et d'un ensemble de données d'utilisation standard

Note 1 à l'article: Elle représente la consommation annuelle d'énergie intrinsèque calculée pour un bâtiment construit dans des conditions normalisées. Elle est particulièrement pertinente pour le certificat de performance énergétique et pour la réglementation (vérification de la conformité aux exigences).

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.5.2]

3.3.3**performance énergétique calculée**

performance énergétique basée sur des calculs de l'énergie nette pondérée reçue de l'extérieur pour les services PEB

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.5.3]

3.3.4**performance énergétique à la conception**

performance énergétique reposant sur les données de conception du bâtiment et un ensemble de données d'utilisation et climatiques standard

Note 1 à l'article: Elle représente la consommation annuelle d'énergie intrinsèque calculée pour un bâtiment conçu dans des conditions normalisées. Elle est particulièrement pertinente pour obtenir un permis de construire à l'étape de la conception.

[SOURCE: ISO 52000-1:2017, 3.5.5]